

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 28 septembre 2016

Interdictions de circulation : Contre la peine « capitale », la FFMC manifeste à Bordeaux le 1^{er} Octobre

Depuis le 1er juillet, les deux-roues motorisés d'avant 1999 et les autos d'avant 1997 n'ont plus droit de cité à Paris, rejetés pour cause de non-conformité aux normes actuelles. La FFMC appelle les bannis par cette politique de ségrégation sociale à la désobéissance et à la résistance en refusant de se soumettre aux contrôles qui deviennent effectifs dès le 1er octobre et en contestant les amendes devant les tribunaux.

« Dehors les vieux véhicules ! » Tel est le message que Mme Hidalgo, maire de Paris et son adjoint aux transports, M. Najdovski, envoient aux salariés contraints de se déplacer pour se rendre à leur travail. Car dans Paris, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, c'est devenu interdit... et ça risque de le devenir partout en France d'ici 2020. Or, tout le monde est concerné par ces interdictions qui touchent les personnes les plus modestes résidant loin des accès aux transports en commun, les étudiants, les stagiaires, les demandeurs d'emploi, les salariés contraints à des horaires jour/nuit.

Non à une politique antisociale

Le besoin de mobilité des personnes ne peut être sacrifié sans une réflexion en amont sur l'organisation économique et sociale des territoires. La mise en place de Zones à Circulation Restreinte (ZCR), basée sur l'année de mise en circulation des véhicules, discrimine les plus bas revenus qui ne pourront pas se payer de véhicule neuf alors qu'ils ont un besoin vital de se déplacer.

Non à l'écologie punitive

Au prétexte de purifier l'atmosphère, M. Najdovski transforme en illégaux des milliers de gens utilisant un véhicule par ailleurs légal puisque conforme à une réglementation déjà pléthorique. En contraignant les usagers à racheter des véhicules récents ou à passer à l'électrique, M. Najdovski participe, en contradiction avec les slogans de sa formation politique des écologistes, au gaspillage, à la consommation et il entérine l'obsolescence programmée des véhicules.

Pour la FFMC, il ne doit pas y avoir de citoyens de seconde zone et l'écologie ne doit pas être punitive, en se faisant forte avec les faibles et faible avec les forts.

► **Une manifestation régionale est prévue le samedi 1^{er} octobre 2016. Départ à 14h de l'Aire de l'Estalot (A10) direction Bordeaux.**

Contact presse :

Marianne GRAND : 06.63.64.31.53
Philippe CRUTEL : 06.29.43.38.76
Yann ROUVERY : 06.65.62.66.32
Aussi par mél à ffmc33@ffmc.fr

Retrouvez les informations sur les
manifestations organisées sur le site
internet de la Fédération :
<http://www.ffmc.fr> - #manifZCR

Fédération Française des Motards en Colère 33

145 avenue du Général Larminat – Résidence Ormano – 33000 BORDEAUX
05.56.90.91.03 – ffmc33@ffmc.fr – 33.ffmc.fr – SIREN : 502 904 972